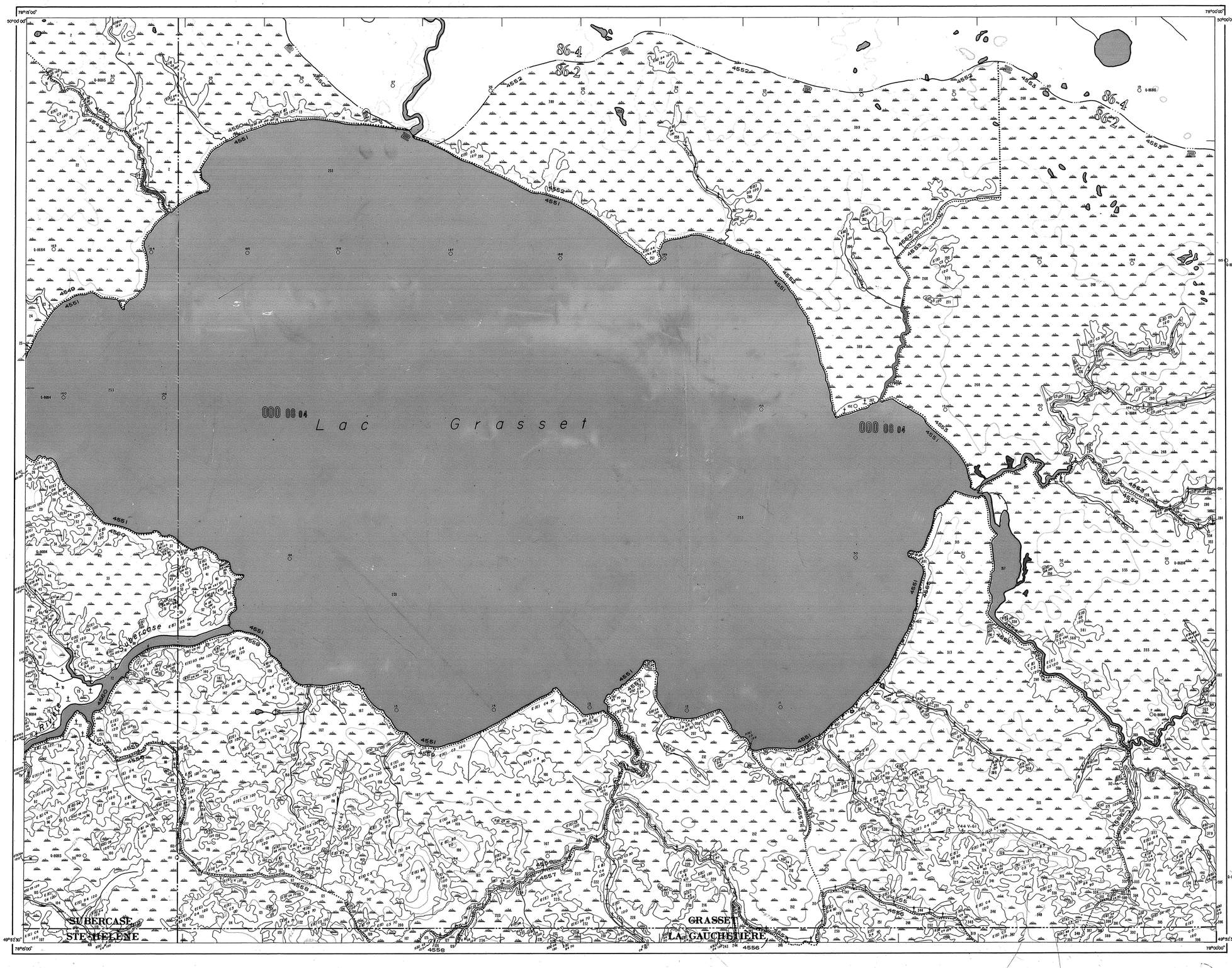

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris et épinette noire (plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — à thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portée réseau
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — à pin gris occupant plus de 75% de la portée réseau
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — à thuya occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Pruchière
— — à pruche occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Mélèzin
— — à mélèze occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

RESI	R					
RESI	R	(E)				
RESI	R	(E)				
RESI	R	(Pu)				
RESI	R	(Pg)				
RESI	R	(Pg)				
RESI	R	(Mel)				
RESI	R	(Mel)				
RESI	R	(E)				
RESI	R	(E)				
RESI	R	(E)				
RESI	R	(Pu)				
RESI	R	(Pu)				
RESI	R	(Pu